

Séance ordinaire

Etaient présents : Josiane CARRETIE – Claude BONNE – Michel THIBAUT – André JENOUDÉ – Cédric FAYE – Frédéric GIBAUD – Claude ROZ – Valérie ROUX – Gérard POYET et Sébastien TRASSAERT

Absents Excusés: Gérard GUYOT

Procuration : Gérard GUYOT a donné procuration à Claude ROZ

Secrétaire de séance : Frédéric GIBAUD

Secrétaire auxiliaire : Brigitte BATAILLARD

Madame le Maire remercie les membres du Conseil municipal de leur présence, et donne lecture du compte-rendu de la séance du 28 avril 2014.

Après approbation,

Les membres du conseil signent le registre.

I – Demande d’annulation de délibérations

Madame le Maire donne lecture de la lettre adressée par l’association « La petite montagne, espace de liberté » demandant l’annulation de toutes les délibérations relatives au projet du centre carcéral à SAINT-JULIEN.

Après avoir entendu chaque conseiller et avoir répondu au classement des terrains « réservés » dans le cadre du projet de PLU

Le conseil municipal passe au vote

Question posée : le conseil municipal accepte-t-il l’annulation de ces délibérations ?

Après vote à bulletins secrets, par

6 voix POUR, 4 voix CONTRE et 1 bulletin blanc

Le conseil municipal accepte l’annulation de toutes les délibérations relatives au projet du centre carcéral à SAINT-JULIEN

II – Travaux :

1. Aménagement du logement à l’ancienne poste :

Rapporteur Monsieur Claude BONNE : L’appartement est loué à compter du 1^{er} juillet 2014. Monsieur BONNE fait état des travaux réalisés et des travaux restants. L’entreprise DARLAY a été contactée pour les travaux de salle de bains ainsi que la modification du chauffage.

2. SIDEC :

Rapporteur Monsieur Michel THIBAUT : L’APS concernant les travaux d’effacement des réseaux et éclairage public pour le secteur de Chivière et éclairage public a été signé.

Monsieur MAITRE se propose de venir expliquer le projet aux conseillers municipaux semaine 24. Madame CARRETIÉ est chargée de prendre le rendez-vous.

3. TRAVAUX AMELIORATION DU RESEAU D’EAU POTABLE ET DEFENSE INCENDIE :

RAPPORTEUR Monsieur Claude ROZ, Président du SIE ou la tour : Monsieur ROZ fait état de l’avancement du chantier. L’entreprise PIQUAND réalisera les travaux pour le surpresseur à partir de la semaine 23. La borne à incendie qui se trouve à proximité de la place sera déplacée près du surpresseur. En ce qui concerne les travaux

de réfection de la chaussée suite aux travaux, un contact sera pris avec monsieur Jean-Yves BUCHOT, chargé de la voirie à la communauté de communes.

4. Salle des fêtes :

Dans le cadre des séances de cinéma, le Foyer rural a demandé la pose d'occultants. L'entreprise DUCROT sera contactée de même que pour la réparation d'un moteur de vasistas.

Madame le Maire propose de prendre un contrat d'entretien pour ces moteurs. Cette proposition est refusée par le conseil municipal.

Lors de la vérification annuelle des extincteurs et des blocs de sécurité, il a été constaté que les batteries des blocs de sécurité ne tiennent pas la charge.

L'entreprise VERGUIER demande le versement de la retenue de garantie. La commune ayant constaté des fissures sur le crépi de la façade, une expertise a été effectuée. Madame le Maire a repris contact avec Messieurs MARONNIER et GARCIA qui doivent venir courant juin 2014.

III – Cabinet de kinésithérapie

Madame Le Maire informe les membres du conseil municipal de l'engagement pris par Madame Amandine JANOD, kinésithérapeute, pour intégrer, à compter du 1^{er} octobre 2014, la maison de santé. Quelques travaux d'aménagement intérieur ont été demandés. Le dossier a été confié à Monsieur Gérard POYET qui fera un état des lieux et un chiffrage des travaux.

Le Conseil Municipal Fixe à 400€ le loyer mensuel du cabinet de kinésithérapie et à 25€ de provision de charge.

IV – Tour de l'Ain

Organisé du 12 au 16 août 2014, il traversera la commune de SAINT-JULIEN mercredi 13 août. Pour la sécurité de la course, une commission doit être constituée. Elle est composée de Madame Valérie ROUX, Messieurs Cédric FAYE et André JENOUDÉ. Un appel aux associations sera lancé.

V – Animation sportive

Madame le Maire fait part de la demande de Madame Jacqueline AURINE, animatrice sportive, qui souhaite mettre en place, de mi septembre à mi novembre, un programme de prévention des chutes, sous couvert de sa Fédération Sportive avec le soutien de l'INPES et du Ministère de la Santé et des Sports.

Le Conseil Municipal accepte que soit proposée la salle de la cõtette pour ces séances.

VI – Occupation salle du foyer rural

Suite à la demande de Madame la Présidente du Club du Val Suran d'annuler la répartition annuelle de chauffage, le conseil municipal

Reporte la décision à un prochain conseil

Demande que toutes les associations participent aux frais de chauffage.

VII- Questions diverses

- TNT : Installation de 6 nouvelles chaînes à compter du 10 juin 2014. En cas de mauvaise réception vous pouvez contacter le 0 970 818 818
- Offre d'achat de la parcelle ZB 101. Le conseil ne souhaite pas donner suite
- Organisation du spectacle « les déboussolettes » dimanche 8 août 2014

- Le recensement de la population aura lieu en 2015 du 15 janvier au 14 février 2015.
- Concours de labour, organisé par le JA, il aura lieu le 23 août 2014
- Pour raisons personnelles, Cyril THOMAS a souhaité mettre fin à son contrat
- La commune a reçu des plaintes concernant la population de pigeons. Il est rappelé qu'il est interdit de donner de la nourriture aux pigeons
- Suite à une suppression de poste, les tournées pour la distribution du courrier ont été modifiées.
- Il a été demandé que le compte rendu du conseil municipal soit affiché plus rapidement

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 10

Les délibérations sont consultables en Mairie aux heures d'ouverture du Secrétariat.